



COMMUNALES 2008

Philippe le Hardi

Il n'a pas encore 40 ans et pourtant **Philippe de Preux** quitte la présidence de Venthône, une commune qui le plébiscite. Entre obligations professionnelles, politiques et familiales, il a fait son choix...22

de - bru



Selon François Solleder, accompagné ici de ses deux enfants Morgane et Ismaël, les pères n'ont pas assez de droits en comparaison des mères. LE NOUVELLISTE

EN BREF

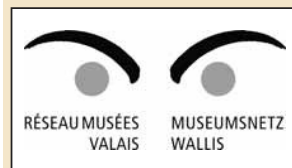
AIGLE Un motard perd la vie

Samedi, aux environs de 16 h 20, un accident de la circulation impliquant un motard s'est produit sur la route de contournement d'Aigle. Un ressortissant portugais de 26 ans circulait au guidon de sa moto à vive allure. Peu après le pont enjambant les voies CFF, dans une grande courbe descendante à gauche, il a perdu la maîtrise de son deux-roues. La moto a heurté violemment la glissière de sécurité, ce qui a désarçonné son conducteur. S'en est suivie alors une embardée d'environ 200 mètres au cours de laquelle le motard fut tué sur le coup. Une ambulance, le SMUR, des patrouilles de gendarmerie et la police municipale sont intervenus. Une enquête a été ouverte par le juge d'instruction de service. MD

STEG-HOHTENN Nouvelle commune dès le 1^{er} janvier 2009

La commune valaisanne issue de la fusion entre Steg et Hochtenn se nommera officiellement Steg-Hochtenn dès le 1^{er} janvier 2009. Les citoyens ont tranché dimanche en faveur du double nom. La participation au scrutin a atteint 72,3%. L'électorat s'est prononcé à 52% pour la dénomination Steg-Hochtenn qui a recueilli 504 voix. L'appellation Steg a obtenu 364 suffrages, a indiqué la présidente de Steg Andrea Roth. La fusion des deux communes avait été acceptée le 16 décembre 2007. Le «oui» l'avait emporté avec une majorité de 85% à Steg et de 81% à Hochtenn. Le Grand Conseil a validé la fusion le 13 mars 2008. Elle sera effective au 1^{er} janvier 2009. Le nouvel exécutif communal sera désigné lors des élections municipales d'octobre. ATS

PAR SOUCI DE VISIBILITÉ Un logotype pour le Réseau Musées Valais



Dans le but de renforcer sa visibilité auprès du public, le Réseau Musée Valais (RMV) vient de se doter d'un logotype. Œuvre de la graphiste martigneraise Marie-Antoinette Gorret, ce support d'identité visuelle a pour ambition de souligner les partenariats entre musées membres en matière de communication de projets communs. La première exposition labellisée du RMV a ouvert ses portes ce dernier week-end au Musée de la Vigne et du Vin, à Salquenen. Intitulée «Et le tonneau fût!», elle est ouverte au grand public jusqu'à la fin novembre, du mardi au dimanche de 14 à 17 heures. CM/C

«L'égalité doit s'exprimer aussi au niveau parental»

SAINT-MAURICE ▶ Le Mouvement de la condition paternelle Vaud-Valais a organisé une journée de partage hier au bois Noir, dans le cadre de la fête des pères. Rencontre avec son vice-président.

ENTRETIEN
MARIE DORSAZ

La fête des pères, qui a eu lieu hier, est encore peu célébrée en Suisse, contrairement à son homologue féminin. Cela n'a pas empêché le Mouvement de la condition paternelle Vaud-Valais (MCPV) d'organiser une journée dédiée aux papas, hier, au couvert du bois Noir à Saint-Maurice. L'occasion de rencontrer son vice-président François Solleder et de parler avec lui de problématiques parentales trop souvent ignorées.

François Solleder, présentez-vous le Mouvement de la condition paternelle Vaud-Valais...

Il a été créé en 1996. Son but est de venir en aide aux pères qui en font la demande. Nous organisons pour cela une rencontre le premier lundi

de chaque mois et nous proposons une permanence téléphonique tous les mercredis et dimanches de 18h à 20h. Les papas racontent leur vécu et leurs problèmes. Nous les écoutons et les conseillons.

Ces problèmes, de quel ordre sont-ils?

Les principaux soucis proviennent des séparations et des divorces. Les pères ont très peu de droits en comparaison des mères, ce qui n'est pas juste. Ils sont séparés de manière subite de leurs enfants et ne les voient plus que tous les quinze jours. Leur vie est chamboulée.

De plus, ils doivent souvent essayer de fausses accusations de la part de la partie adverse, qui veut s'octroyer totalement la garde de l'enfant.

Votre mouvement lutte-t-il activement contre ces injustices?

Nous essayons effectivement de changer les choses. Nous avons notamment participé à la manifestation qui s'est déroulée à Berne il y a une année. De nombreux mouvements paternels y étaient présents. Avec le temps, nous espérons que les lois et les mœurs vont évoluer. Les papas cherchent toujours plus à s'investir dans la vie familiale. Cette volonté doit être respectée. L'égalité a toujours été recherchée par les femmes. Elle doit aussi s'exprimer au niveau parental.

C'est dans cette optique que vous désirez officialiser la fête des pères...

Nous ne voulons pas vraiment l'officialiser, mais nous pensons que cette journée représente un mo-

ment privilégié entre le papa et son enfant. Il y a un partage, une complicité. Evidemment, nous serions ravis si cet événement était plus présent en Suisse. Après tout, il y a bien une fête des mères, alors pourquoi pas une fête des pères...

Ces festivités sont organisées chaque année par le MCPV. Que proposez-vous durant cette journée?

Un petit atelier est à disposition des enfants afin qu'ils puissent faire un dessin pour leur papa. Il y a aussi différentes activités et la nourriture et les boissons sont offertes par notre association. L'objectif est simplement de partager un moment de convivialité. Non seulement avec les enfants, mais aussi avec les autres pères.

www.sospapas.ch

Pour la petite histoire...

▶ **1910**: un 19 juin, date de la première fête des pères qui a eu lieu aux Etats-Unis, à Spokane dans l'Etat de Washington.

▶ L'idée de dédier une journée aux papas a été proposée par Sonora Smart Dodd, habitante de l'Etat de Washington. Elle avait été élevée par son père après la mort de sa mère et vou-

lait lui faire part de sa reconnaissance. Ce dernier était né en juin, d'où le choix de ce mois.

▶ **1924**: Le président américain Calvin Coolidge décide de nationaliser cette journée.

▶ **1966**: Sous la présidence de Lyndon Baines Johnson, une proclamation officielle d'une journée dédiée aux pères le troi-

sième dimanche de juin est signée.

▶ **1952**: Apparition de la fête en France.

▶ En Suisse, elle a aussi lieu le troisième dimanche de juin, mais semble apparemment moins célébrée que la fête des mères. MD

PUBLICITÉ



Lundi 16 juin

Santé en vacances : partir tranquille

L'antidote, tous les lundis à 18h20
Rediffusions : toutes les heures jusqu'au mardi 9h00

En partenariat avec le Service cantonal de la Santé Publique, la Ligue Valaisanne contre les Toxicomanies et la Ligue Valaisanne contre les Maladies Pulmonaires et pour la Prévention.